



Pour les salariés en grève depuis 27 jours:

UNE VOLONTE ET UNE VERITE .

NEGOCIER.

Pour les salaires, les conditions de travail et la prise en charge des patients !

Salarié(e)s de la Polyclinique.



Le 30 novembre, après 22 jours de grève et alors qu'un drame avait été évité de justesse , les négociations reprenaient à la Préfecture des Hautes Pyrénées entre la délégation des salariés et le DRH du groupe Médipôle Partenaires. **C'est tout du moins ce que l'on pensait.**

Il a fallu déchanter, et la Préfecture n'est plus dupe de rien.

Le 2 décembre Il est apparu au grand jour que les seuls vrais adeptes de la négociation étaient les salariés.

Présentés par une direction irresponsable comme des jusqu'au-boutiste, les salariés en lutte ont fait évoluer leurs revendications afin de débloquer la situation.

D'une enveloppe globale initiale de 1,7 millions d'euros (augmentation de la valeur du point de 7,25 à 7,46 et attribution d'une prime pérenne de fin d'année de 1 600 € brut, et après décision unanime en assemblée générale, la délégation ses salariés a fait évoluer les revendications et formulé en Préfecture les demandes suivantes :

▶ **Augmentation de la valeur du point :**

- **7,32 en 2016**
- **7,38 en 2017**
- **7,46 en 2018.**

▶ **Transformation de la RAG (après augmentation à 8,33) en 13ème mois mensualisé.**

▶ **Attribution d'une prime pérenne de fin d'année de 900 € brut.**

Des demandes qui s'inscrivent dans une enveloppe globale à hauteur de 1,2 millions d'euros pour 500 salariés, 1 million après les divers avantages fiscaux et exonérations de cotisations sociales dont la clinique bénéficiera.

La réponse de la direction, **sommée par la Préfecture de chiffrer sa dernière proposition**, en dit long sur ses intentions réelles :

▶ **Augmentation de la valeur du point d'indice : 0.**

Enveloppe globale 2016 des mesures pérennes pour 500 salariés : 0.

▶ **Attribution pour 2016 seulement d'une prime de 400 € brut .**

▶ **Enveloppe globale d'une mesure limitée à l'année 2016 : 300 000 € brut.**

▶ **En 2017 passage de la RAG à 7€ au 1.01.2017 et à 7,5€ au 1.06.2017 , soit une enveloppe de l'ordre de 250 000 € brut.**

Les discussions ont également portées sur les conditions de travail et les organisations de travail.

☞ Voir la suite au verso

Après 25 jours de lutte la délégation a pu arracher aux forceps quelques avancées .

- ▶ Temps de travail de nuit (33,6 H pour tout le monde) , temps de repas intégré dans le temps de travail effectif, poste ASH bloc obstétrical, poste ASD Urgences avec une nouvelle organisation, ASH intégrées aux équipes de soins.
- ▶ Sur d'autres points des groupes de travail avec les salariés, le CHSCT et la direction doivent permettre de trouver des accords (Admissions, accueil, standard, administratif...)
- ▶ Pour les salariés du 4ème cardiologie des solutions d'attente ont été faites. elles doivent améliorer leur situation de "volantes" ou la compenser.
- ▶ Pour l'HDS/CHIR CONV un groupe de travail s'est penché sur une nouvelle proposition de planning, qui était catastrophique et inadapté, ce travail doit se poursuivre mais la direction campe sur sa position et refuse la dissociation des deux services, sans même pouvoir l'argumenter sérieusement, si ce n'est (logique financière oblige) en dehors de l'économie de deux postes.
- ▶ Un audit de prévention des Risques Psycho Sociaux ainsi que des actions d'écoute individuelle et collective à la reprise du travail..
- ▶ Reconnaissance (grâce à la libération de la parole durant le conflit) des dysfonctionnements et des problèmes de communication avec l'encadrement, une formation de l'encadrement à la communication étant proposée.

Ainsi, à la veille de Noël et alors que la grève dure depuis 27 jours, et si des avancées ont été enregistrées sur les conditions de travail, **une direction a osé présenter, devant l'autorité publique, une proposition salariale inférieure à celle qu'elle avait formulé début novembre.**

A ce stade, la provocation est patente, l'irresponsabilité d'une direction désormais avérée et le camouflet à l'autorité publique évident, le groupe n'ayant pas hésité à mentir au Ministère de la Santé.

Attitude inqualifiable et qui a provoqué la colère et l'exaspération légitime des salariés.

Samedi 3 décembre, la population Tarbaise a une nouvelle fois apporté son soutien aux salariés en grève.

1 800 personnes ont manifesté, les députés du département et de nombreux élus locaux étaient également présents dans la foule.

Une manifestation de solidarité qui se concrétise également par plus de 10 000 signatures de soutien (pétition) ainsi que par les soutiens à la caisse de solidarité des grévistes.

L'intervention de l'autorité publique doit désormais être plus ferme, Ministère de la Santé et ARS doivent en finir avec les atermoiements et ne peuvent plus faire preuve de compréhension vis à vis d'un groupe et d'une direction qui ont démontré leur vrai visage.

Les salariés en lutte et leurs représentant(e)s réaffirment leur volonté :

NOUS VOULONS NEGOCIER SERIEUSEMENT !

NOUS VOULONS ÊTRE RESPECTE(E)S !